

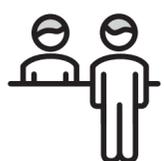
La Charte de Qualité Sanitaire

AUDE
PAYS CATHARE

**VACANCES
SEREINES**

L'adhésion à la Charte de Qualité Sanitaire "**Aude, Vacances Sereines**" marque l'engagement volontaire des professionnels du tourisme audois pour un accueil et un service "*secure*" et qualitatifs.

J'adhère ! Je m'engage !



✓ **À VOUS ACCUEILLIR :**

- Dans des conditions optimales de sécurité sanitaire.



✓ **À VOUS GARANTIR :**

- La maîtrise du risque par le respect des prescriptions réglementaires, techniques et organisationnelles de la profession,
- La délivrance d'informations claires et précises sur les mesures de protection propres à l'établissement,
- L'engagement collectif de toute l'équipe professionnelle de l'établissement,
- La sensibilisation au risque des acteurs externes intervenant dans l'établissement.



✓ **À VOUS ASSURER :**

- L'écoute d'un référent qualité sanitaire au sein de l'établissement,
- Le suivi des avis clients répondant au principe d'amélioration continue des dispositifs de qualité sanitaire "**Aude, Vacances Sereines**".

**La sécurité sanitaire de tous est liée
au bon comportement de chacun**



Référentiel Technique d'Engagement
"Aude Vacances Sereines" de la filière.



Textes réglementaires de référence.

Filière "Bars - Restaurants - Brasseries"

Les Référentiels Techniques d'Engagement "**Aude, Vacances Sereines**" ont été élaborés par les partenaires suivants :

